



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 25 septembre 2014 — N° 24

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la nomination de Mme Marika Guérin, étudiante au collège Montmorency, comme meilleure joueuse de l'année, tous sports confondus, de l'Association canadienne du sport collégial.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter M. Bruno Morin, récipiendaire du Prix Dollard-Morin pour le bénévolat.

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de Sainte-Clotilde-de-Horton.

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter l'organisme Saint-Isidore-de-Clifton en Action.

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de remercier les groupes organisateurs de « destiNation ».

25 septembre 2014

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration concernant le temps des pommes à l'Île d'Orléans et à l'Isle-aux-Coudres.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'entreprise Éclairage Contraste.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter les « entraidants » du Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'unité d'intervention mobile L'Anonyme.

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration afin de souligner la rencontre amicale des jeunes du Club de soccer de Terrebonne avec des joueurs de l'Impact de Montréal.

À 9 h 57, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

25 septembre 2014

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 10 Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 10.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 195 Loi modifiant la Loi sur les compétences municipales afin de permettre aux municipalités régionales de comté d'exécuter certains travaux sans délai

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 195.

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Conseil de la justice administrative.
(Dépôt n° 290-20140925)

25 septembre 2014

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

(Dépôt n° 291-20140925)

Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

(Dépôt n° 292-20140925)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 septembre 2014 par M. LeBel (Rimouski) concernant la pension d'invalidité pour les gens inaptes à l'emploi.

(Dépôt n° 293-20140925)

M. le président dépose :

Le rapport d'activité 2013-2014 du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

(Dépôt n° 294-20140925)

Dépôts de pétitions

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 46 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Loi constitutionnelle de 1982.

(Dépôt n° 295-20140925)

25 septembre 2014

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un extrait du rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles intitulé « Étude de l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B situé entre North Westover et Montréal décrit notamment dans le document intitulé Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge – Observations, recommandations et conclusion », décembre 2013.

(Dépôt n° 296-20140925)

À la demande de M. le président, M. Khadir (Mercier) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 24 septembre 2014 sur la motion proposée par M. Lisée (Rosemont), conjointement avec Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, M. Surprenant (Groulx) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le resserrement des règles de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et la volonté du gouvernement fédéral de ne financer que des projets basés sur l'approche « Logement d'abord », ce qui aura comme conséquence grave de priver de financement une multitude d'organismes soutenant différents projets de lutte à l'itinérance;

25 septembre 2014

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il respecte le champ de compétence du Québec et les orientations énoncées dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance dont il s'est doté en février 2014;

QU'elle exige du gouvernement fédéral qu'il reconduise la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance sous les mêmes conditions, soit en respectant les orientations et priorités québécoises en cette matière.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 34 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec M. Gaudreault (Jonquière), présente une motion visant à entendre en commission parlementaire le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques concernant l'émission des certificats d'autorisation de forages à Cacouna; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée (Rosemont), conjointement avec Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de réviser la Loi sur le tabac dans les plus brefs délais, et ce, dans le but d'éviter l'initiation au tabagisme et de réduire la prévalence du tabagisme.

25 septembre 2014

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant le processus de négociation du ministre de la Santé et des Services sociaux et du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de rencontrer le Vérificateur général du Québec et d'organiser les travaux de la Commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 3 octobre 2014, M. Caire (La Peltrie) s'adressera à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'accès aux soins dans le réseau de la santé et des services sociaux et le bilan libéral des dix dernières années ».

25 septembre 2014

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 24 septembre 2014, sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

À 12 h 48, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, proposant que le principe du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, soit maintenant adopté.

Conformément à l'article 100 du Règlement, Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 3 est ajourné.

25 septembre 2014

Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 30 septembre 2014, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 15 h 41, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 30 septembre 2014, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

25 septembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Lisée (Rosemont), conjointement avec Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, M. Surprenant (Groulx) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 34)

POUR - 103

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Deltell (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bédard (PQ)	Drolet (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lemay (CAQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Billette (PLQ)	(Pontiac)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Samson (CAQ)
(Charlesbourg)	(Sherbrooke)	Marceau (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	(Dubuc)
(Jean-Talon)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
(Mégantic)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Fabre)	Therrien (PQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amours (CAQ)	Khadir (IND)	Péladeau (PQ)	Vallée (PLQ)
Daoust (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
David (PLQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
(Outremont)	Lamontagne (CAQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Lavallée (CAQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
(Gouin)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	Zakaïb (PQ)